



© Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

Projet de renouvellement du Parc des Expositions

Compte-rendu
Visite-atelier professionnel
Lundi 12 mai 2025



SOMMAIRE

Introduction - Page 3

Partie 1 : Présentation du projet – Page 5

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

1.2 Présentation des enjeux du projet

Partie 2 : Présentation dispositif concertation – Page 8

Partie 3 : Restitution de la visite participative - Page 10

Partie 4 : Temps participatif – Page 15

2.1 Séquence 1 – Problématiques rencontrées

2.2 Séquence 2 – Identification des aménagements nécessaires

Introduction

La visite-atelier acteurs qui fait l'objet du présent compte-rendu a été organisée le 5 mai 2025 de 14h30 à 17h au Palais 2 l'Atlantique du Parc des Expositions de Bordeaux, dans le cadre de la concertation réglementaire portant sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions. **12 personnes étaient présentes.** 30 personnes s'étaient inscrites.



Partie 1 : Présentation du projet

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

Cette présentation a été portée par **Stéphane Kintzig, Directeur Général de BEAM (Bordeaux Events And More)**.

La société BEAM:

- **Gère actuellement 5 lieux** : le Palais des Congrès, le Palais 2 l'Atlantique, le Parc des Expositions, le Hangar 14 (sites appartenant à la métropole), et la Cité Mondiale (site privé).
- **Produit des événements** tels que Vinitech Sifel, le Jumping International de Bordeaux, la Foire Internationale de Bordeaux, Exp'Hotel, BAD+...
- **Certifiée ISO 20 121**, elle s'engage à organiser des événements de manière responsable, en réduisant leur impact environnemental, social et économique (gestion des déchets, consommation d'énergie, nuisances locales) tout en proposant des solutions pour améliorer les retombées positives (emplois locaux, accessibilité, inclusion).
- Emploie plus de **110 collaborateurs**.

Le Parc des Expositions en chiffres :

- Le hall 1 accueille chaque année au moins **78 événements**, qui mobilisent tout ou partie de sa surface. C'est un **espace en constante activité**, rythmé par des phases de montage, le déroulement des manifestations, puis le démontage. À titre d'exemple, le Jumping International de Bordeaux occupe le site pendant près de 48 jours : 35 jours de préparation, 4 jours d'événement, puis 9 jours de démontage.
- Plus de **500 000 visiteurs par an**.
- Génère un **chiffre d'affaires de 20 millions d'euros**.
- Représente **150 millions d'euros de retombées économiques** pour le territoire, hors flux commerciaux liés aux exposants.



Partie 1 : Présentation du projet

1.2.1 Présentation des enjeux du projet

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole*.

Un nouveau hall 1

- Lieu d'accueil depuis plus de 50 ans, le hall 1 s'est progressivement dégradé. Il n'est plus adapté aux usages actuels. Il ne répond plus aux exigences de modularité des organisateurs, souffre d'un manque d'isolation acoustique et thermique, présente des problèmes d'étanchéité et d'infiltration, et affiche une consommation énergétique élevée. Bordeaux Métropole souhaite anticiper l'évolution des besoins des exposants et professionnels et maintenir l'activité en continu sur site.

Un moteur économique pour le territoire

- Le Parc des Expositions constitue un équipement structurant pour le territoire et accueille de nombreux événements qui assurent son rayonnement à l'échelle régionale, et nationale. Véritable moteur économique, il génère des retombées économiques significatives, avec environ 3 200 emplois directs et indirects liés à son activité.

Un territoire en pleine mutation

- Situé au cœur de Bordeaux-Lac, le Parc s'inscrit dans un territoire au fort potentiel et qui évolue progressivement pour devenir un lieu de vie attractif et dynamique.

Un projet intégré à un environnement naturel revalorisé

- Bordeaux-Lac s'inscrit dans un cadre naturel apprécié des habitants de la Métropole, propice aux activités sportives et de loisirs. Le projet prévoit l'ouverture des berges du lac à proximité du hall 1, la renaturation de la Jalle Noire, et la promotion des mobilités douces.



Partie 1 : Présentation du projet

1.2.2 Présentation des enjeux du projet

État du hall 1

Le hall 1 actuel n'est **plus adapté aux usages contemporains, ni aux exigences des organisateurs**. Il présente plusieurs problèmes techniques :

- L'absence d'**isolation acoustique et thermique** ;
- Des **consommations énergétiques élevées**, notamment en raison d'un éclairage obsolète et de l'absence d'isolation ;
- Une **toiture dégradée**, souffrant de **problèmes d'étanchéité et d'infiltrations**, et incapable de supporter des charges importantes ;
- Une **structure métallique globalement fiable, mais non porteuse** ;
- Des **fondations à reprendre** en raison d'enfoncements du sol et l'absence de dalle fondée complète ;
- Une **façade non étanche, impossible à isoler**, avec des **panneaux décoratifs défectueux** ;
- Un bâtiment conforme aux normes de sa construction en 1969.

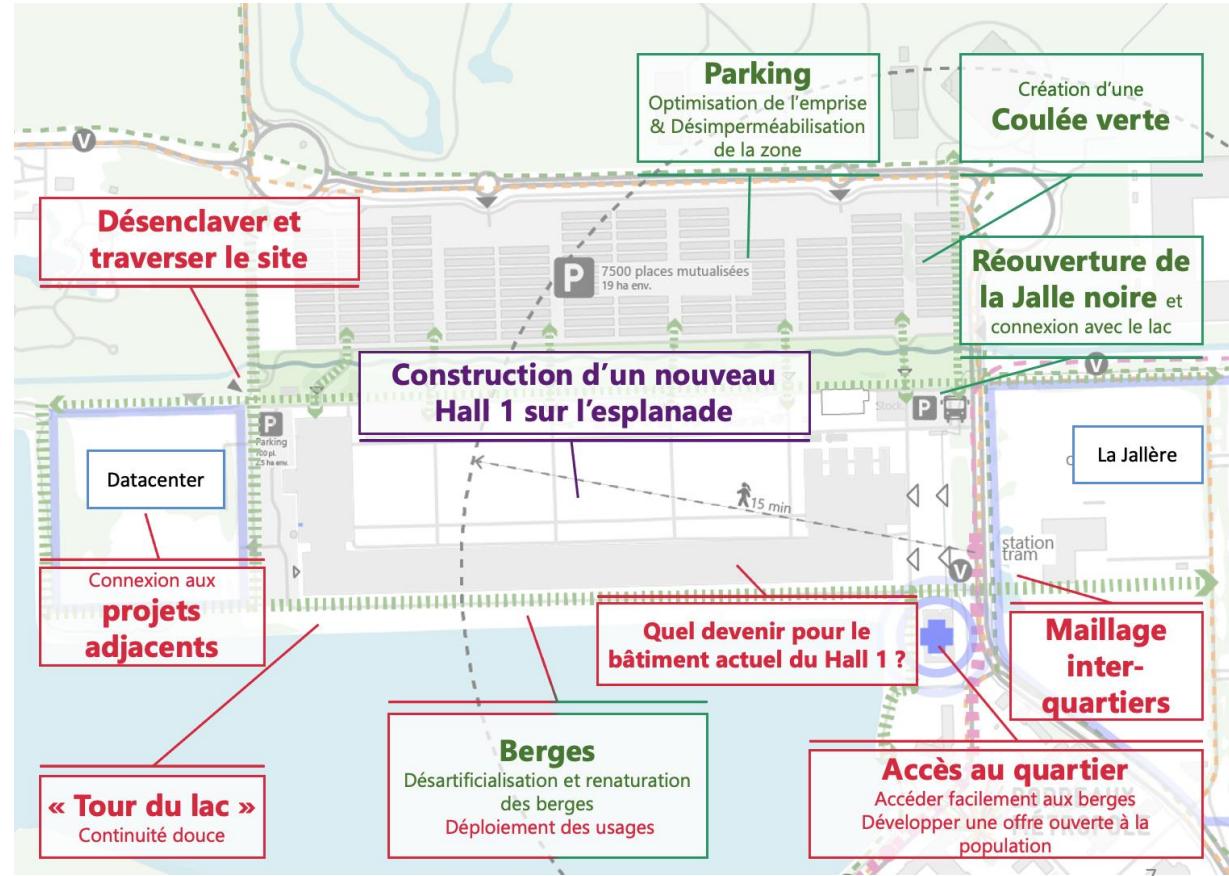


Partie 1 : Présentation du projet

1.2.3 Présentation des enjeux du projet

Les objectifs du projet de renouvellement

- Concevoir un nouveau hall 1 adapté aux attentes et besoins des utilisateurs et une continuité d'exploitation
- Créer des synergies avec les quartiers et développer de nouvelles fonctions
- Concevoir un projet vertueux et éco-responsable



Partie 2 : Présentation concertation

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud, Chef de projet Direction Générale du Développement Économique de Bordeaux Métropole.**

Le projet de renouvellement du Parc des Expositions est actuellement dans sa phase de **concertation réglementaire** :

- C'est une concertation organisée en **amont d'une étape de validation décisive** concernant le projet, avec une **mobilisation de l'ensemble de la population du territoire**.
- Elle est **portée par Bordeaux Métropole et leur prestataire Res publica**.
- La concertation est **ouverte à tous les citoyens** qui souhaitent **s'exprimer sur les éléments qui restent à définir**.

Les sujets soumis à la concertation peuvent être regroupés autour de deux grandes questions principales, chacune déclinée en plusieurs sous-questions :

1. Quels aménagements et équipements pour nouveau hall 1 ?

- Quels équipements sont pertinents à déployer pour répondre aux besoins des différents acteurs afin que les espaces soient adaptés pour accueillir des évènements d'ampleur ?
- Quel devenir pour le hall 1 actuel ?
- Comment s'assurer que le futur hall 1 soit un modèle en termes de transition écologique, de sa construction à l'exploitation ?

2. Comment ouvrir le Parc des Expositions sur son environnement ? Quels aménagements proposer pour le projet d'ouverture des berges du Lac ?

- Quelle offre de loisirs et d'équipements déployer pour créer un véritable lieu de vie attractif pour les usagers du Parc des Expositions en lien avec le projet d'ouverture des berges ?
- À quelles conditions la désimperméabilisation et la renaturation des berges sera réussie ?
- Comment organiser la circulation et la mobilité pour améliorer l'expérience des visiteurs, des usagers et futurs habitants tout en étant capable de gérer l'affluence lors des événements ?
- Quelles sont les fonctions nouvelles/nouveaux usages que le lieu pourrait accueillir ?
- Comment préserver les espaces naturels existants ? Quels nouveaux espaces à déployer ?

Partie 2 : Présentation concertation

Les modalités de la concertation

Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo>

Accessible à tous du 28 avril 2025 jusqu'à la clôture de la concertation, ce site centralise toutes les informations sur le projet. Vous pouvez y consulter les documents, déposer vos contributions, découvrir les avis des autres participants et échanger avec eux.

Réunions publiques

Ouvertes à tous, ces réunions permettent de s'informer sur le projet, de poser des questions aux représentants de Bordeaux Métropole et exprimer votre avis sur le projet.

- 5 mai 2025 : réunion de lancement
- 8 juillet 2025 : atelier convivial de clôture

Visites-ateliers

Organisées sur site, ces visites ont pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et l'émergence d'idées par une immersion dans le cadre du projet.

- 12 mai 2025 : visites-ateliers à destination des professionnels puis du grand public

Ateliers

Les ateliers permettent d'approfondir des éléments du projet, en travaillant en petits groupes.

- 19 juin 2025 : atelier acteurs professionnel
- 27 mai 2025 : atelier acteurs en ligne

Balade à vélo

- 27 juin 2025 : visite et découverte des berges du Lac et du Parc des Expositions, destinée à recueillir vos observations et à stimuler la formulation de propositions concrètes.

Questionnaire en ligne

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : un questionnaire accessible à tous sur le site de participation pour connaître les besoins des usagers actuels du site. Il sera également distribué sur les lieux du projet et aux alentours lors de rencontres de proximité.

Carnets d'acteurs

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : dédié aux professionnels, ils permettent de formuler des remarques et des besoins spécifiques. Ils sont accessibles en téléchargement sur le site de participation puis à envoyer complété à l'adresse concertation-pex@respublica-conseil.fr

Registres papiers

Des registres papier sont mis à disposition du public durant toute la période de concertation, aux heures d'ouverture au public à :

- Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bordeaux (Cité municipal, 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bruges (87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges)

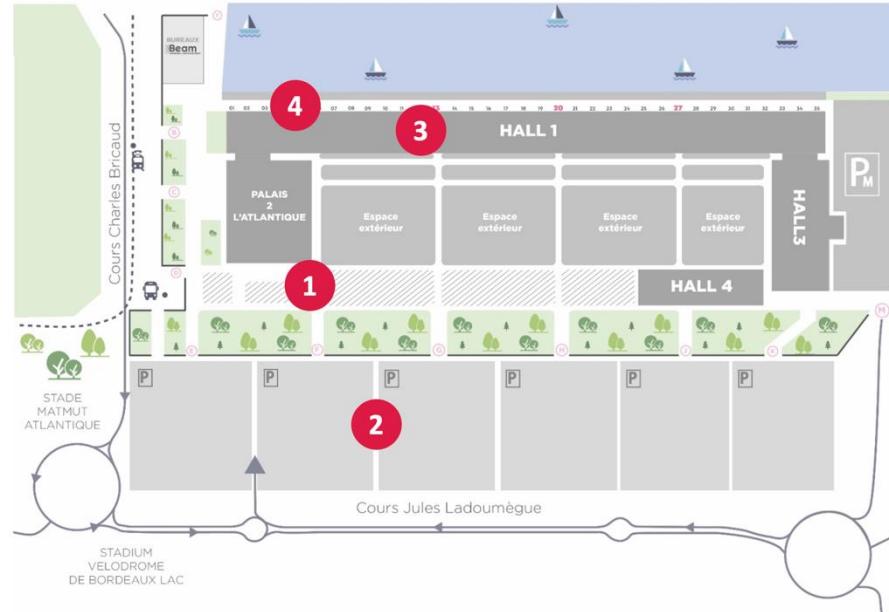
Partie 3 : Restitution de la visite participative

Au cours de la visite, les différents espaces ont été présentés par **Paul Boisnaud, Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole**, et le *Directeur infrastructures et opérations de BEAM*.

Cette visite avait pour objectif de permettre aux participants de découvrir le site, l'état actuel du hall 1 et du Parc des Expositions, tout en amorçant une réflexion collective sur leur avenir ainsi que sur les nouveaux usages et fonctions possibles de ces espaces. Les participants ont pu compléter puis remettre un livret de balade avec des contributions sur chacun des points de la visite.

Programme de la visite

- Point n°1 : Espace logistique
- Point n°2 : Parking
- Point n°3 : Hall 1
- Point n°4 : Façade et berges du lac



Partie 3 : Restitution de la visite participative

Arrêt n°1 : Parking

Quels sont les points positifs et les points d'amélioration de cet espace ?

À quelles conditions est-ce que les travaux prévus au sein du parking seront réussis ?

- **Révision des infrastructures existantes.** Améliorer la qualité des installations : « *revoir l'éclairage* » et « *le revêtement bitumé* ».
- **Accessibilité.** Difficultés d'accès au parking.
- **Optimisation et diversification des usages.** L'espace pourrait être densifié ou réaménagé pour proposer de nouveaux usages : « *condenser l'offre de parking pour renaturer* », et proposer « *une nouvelle offre économique (bureaux, logistique urbaine)* » ou un espace « *open air* » pour l'organisation de « *festivals, courses de moto, karting...* ».
- **Transition énergétique et modernisation des équipements.** Afin de répondre aux enjeux de durabilité, « *changer les panneaux photovoltaïques actuels avec de nouveaux plus puissants* », et installer des « *bornes [de recharge] électriques* »

Pour informations, 6 participants ont rendu leur livret de balade. La restitution se base sur ces éléments.



Partie 3 : Restitution de la visite participative

Arrêt n°2 : Espace logistique

En tant que professionnel, quels sont vos besoins en matière de logistique qui ne sont pas couverts par le Parc des Expositions actuel ?

- **Espaces de stockage et bureaux pour les prestataires.** Manque d'espaces adaptés pour stocker du matériel et accueillir les prestataires permanents ou temporaires, prévoir des « *locaux et bureaux de stockage* », « *une zone de stockage à privatiser avant/après certains événements* », ou « *réhabiliter le bâtiment connexe Taverne Bavarroise* » pour étendre les capacités de stockage.
- **Location de matériel pour les professionnels.** Élargir l'offre logistique en proposant un service de location de matériel ouvert à tous les professionnels pour répondre aux besoins ponctuels.
- **Centralisation des services.** La distance importante entre les zones d'exposition et les espaces de stockage complique la logistique pour les prestataires.
- **Gestion des déchets.** Prévoir un espace dédié à la gestion des déchets, « *espace de tri* » spécifique pour les prestataires.
- **Transition énergétique et durabilité.** Les bâtiments de stockage pourraient être équipés de « *panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation* » du Parc.



Partie 3 : Restitution de la visite participative

Arrêt n°3 : Hall 1

En tant que professionnel, est-ce que votre activité nécessite des équipements ou aménagements qui ne sont pas proposés au sein du hall 1 actuel ?

- **Révision des infrastructures techniques.** Les infrastructures techniques actuelles ne répondent pas pleinement aux besoins des professionnels : « alimentation électrique temporaire à revoir », « remplacer le système de trappes par des caniveaux comme le hall 3 ou le Palais 2 l'Atlantique », « revoir l'éclairage et leur pilotage », « revoir la distribution et les évacuations pour les branchements d'eau provisoire ».
- **Confort et fonctionnalité d'exploitation.** Le confort d'exploitation est jugé insuffisant à cause de contraintes structurelles et des caractéristiques techniques du hall 1 : « confort d'exploitation insuffisant : éclairage, lumière, volume des poteaux, et sol pas droit », besoin d'un « espace plus libre sans poteaux » et d'un meilleur « confort acoustique ».
- **Confort thermique et luminosité.** Manque de lumière naturelle et de confort thermique, il faut imaginer un bâtiment avec « plus de lumière zénithale » et « moins énergivore ».
- **Consultation des professionnels et adaptation aux besoins spécifiques.** Nécessaire d'être accompagné par des experts « établir un programme avec un spécialiste des secteurs MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions) ».

DÉFINITION MICE (MEETINGS, INVENTIVES, CONFERENCES, EXHIBITIONS)

Évoque l'ensemble des activités et services liés aux événements professionnels et au tourisme d'affaires (comme les séminaires, congrès, ou voyages).



Partie 3 : Restitution de la visite participative

Arrêt n°4 : Façade et berges du lac

Qu'est-ce que vous aimeriez pouvoir faire sur les berges du lac ? À quelles conditions est-ce que cette ouverture des berges sera respectueuse des espaces naturels ?

- **Faire un véritable lieu de vie et de destination.** Les participants ont formulé plusieurs propositions d'aménagements « *base nautique, jardin floral, food court, hall avec des producteurs locaux, hôtel [...] cinéma, parc d'attraction, centre nautique, caserne pompiers, musée, discothèque* ». Des participants proposent d'installer des équipements, des établissements ou des commerces qui permettent de « *promouvoir le territoire et la Région* ».
- **Façade du hall 1.** Il est proposé que la future façade donnant sur les berges du lac soit construite avec des « *matériaux ou motifs végétaux* », et de « *réutiliser les anciens panneaux dans le futur projet* » de nouveau hall 1.
- **Sécurité du site.** Un accès sécurité pompiers est actuellement présent le long des berges, permettant une intervention rapidement sur toute la longueur du hall 1. Il est « *primordial* » de conserver un accès sécurisé selon certains participants.



© Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole



Partie 4 : Temps participatif

Ci-après vous trouverez une restitution des échanges entre les participants et les membres de l'équipe projet.

Le temps participatif s'est déroulé en 2 séquences complémentaires :

ÉCHANGE SUR LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES PROFESSIONNELS ET PISTES DE SOLUTIONS ENVISAGEABLES

IDENTIFICATION DES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES POUR RENDRE LE PARC DES EXPOSITIONS PLUS ATTRACTIF

Partie 4 : Temps participatif

4.1 Séquence 1

Échange sur les problématiques rencontrées par les professionnels et pistes de solutions envisageables

Ci-dessous nous avons dressé une liste des **4 thématiques** abordées lors de ce moment d'échange :

**CONNEXION AU
TERRITOIRE**

**USAGES ET ORGANISATION
DU SITE**

ACCUEIL DES PUBLICS

**PERFORMANCES
TECHNIQUES, DURABILITÉ ET
SÉCURITÉ**

Partie 4 : Temps participatif

4.1 Séquence 1

En tant que professionnels quelles sont les problématiques principales que vous rencontrez sur le site du Parc des Expositions ?

Connexion au territoire :

- **Manque d'intégration urbaine.** Intégrer des équipements et services utiles au quotidien qui puissent bénéficier aux habitants et usagers des nouveaux quartiers à proximité (La Jallère, Ginko...).
- **Potentiel sous-exploité du lac.** La proximité avec le lac est peu valorisée, alors qu'elle pourrait renforcer l'attractivité du site.
- **Renaturer les espaces.** Site avec très peu de verdure ou d'espaces arborés.
- **Manque de convivialité.** L'espace ne donne pas envie d'y rester en dehors des événements. Il gagnerait à proposer des activités de loisirs et une interaction avec le quartier.
- **Accessibilité en transport en commun.** L'accès par tramway est jugé lent, notamment lors de fortes affluences.

Usages et organisation du site :

- **Anticipation des besoins futurs.** Nécessaire de concevoir un bâtiment modulable, capable de s'adapter à différents types d'événements et de formats dans le temps.
- **Redéfinition de la vocation du site** pour l'ouvrir davantage sur le quartier, proposition de rendre des espaces accessibles aux associations.
- **Optimisation de l'organisation spatiale.** Rapprocher les fonctions clés pour limiter les déplacements et faciliter la circulation interne, des participants précisent qu'il y a beaucoup d'espaces peu utilisés.
- **Modularité du site.** Des espaces mobiles permettant d'accueillir plusieurs événements en simultané, comme au Palais 2 l'Atlantique.

DÉFINITION FREE COOLING

Traduit par « **refroidissement gratuit** », c'est une technique permettant de **refroidir un bâtiment en utilisant l'air extérieur**, quand la température extérieure est plus que celle à l'intérieur. Par exemple, faire entrer l'air frais pendant la nuit pour refroidir naturellement un espace.

Accueil des publics :

- **Saturation des hébergements.** Lors de grands événements, les capacités hôtelières locales sont insuffisantes. Une solution pourrait être la mise en place des transports vers d'autres pôles d'hébergement pour répartir les flux.

Performances techniques, durabilité et sécurité :

- **Ouverture au public et sécurité du site.** Prendre en compte les exigences de sécurité (gardiennage, vidéosurveillance, personnel formé, notamment pour des événements sensibles comme ceux impliquant des drones).
- **Confort thermique.** Avoir une température constante en intégrant des solutions durables telles que le *free cooling*.
- **Maitrise énergétique.** Privilégier l'éclairage naturel et des dispositifs adaptatifs pour réduire la consommation énergétique.
- **Simplicité des équipements.** Privilégier des équipements simples et manuels pour éviter les pannes lors de grands événements.
- **Modernisation des infrastructures techniques.** Repenser les dispositifs techniques en capitalisant sur les installations existantes, par exemple en installant, à la différence du hall 1 actuel, des caniveaux électriques dans le nouveau hall, à l'image de ceux utilisés dans le hall 3 ou au Palais 2 l'Atlantique
- **Adaptabilité à long terme** : prévoir un bâtiment capable d'évoluer pour intégrer de nouvelles technologies et répondre aux besoins futurs.
- **Préférence pour un site de plain-pied.** Éviter les Parcs des Expositions à étage. Privilégier un espace en rez-de-chaussée, conforme aux normes de sécurité (dalle aux normes pompiers, 9m de hauteur sous plafond et des trappes d'accès techniques).

Partie 4 : Temps participatif

4.2. Séquence 2

Identification des aménagements nécessaires pour rendre le Parc des Expositions plus attractif

Ci-dessous nous avons dressé une liste des **3 aménagements** nécessaires :

OFFRE DE LOISIRS

- Développement de nouvelles infrastructures de loisirs qui pourraient bénéficier au quartier, telles qu'un cinéma, un centre nautique, ou un centre de loisirs...
- Cela permettrait de **renforcer l'attractivité** du territoire Bordeaux-Lac. Et inciterait les visiteurs du Parc des Expositions, qu'ils soient là pour des loisirs ou du tourisme d'affaires, à se **loger et à consommer directement dans les quartiers à proximité**.

OFFRE DE RESTAURATION

- L'offre actuelle est temporaire, montée et démontée en fonction des événements. Il pourrait être pertinent de **développer des restaurants ouverts en permanence**, à la fois pour simplifier la logistique et pour permettre un accueil continu du public, même en dehors des temps forts.
- Veiller à dimensionner l'offre en fonction des besoins. Avoir une **restauration adaptée aux grands événements, mais aussi à la vie quotidienne du quartier**.
- Installation d'un « **food court** ». Celle-ci pourrait répondre à ces objectifs, en enrichissant l'expérience des usagers et en contribuant à faire du Parc un véritable lieu de vie.

OUVERTURE DU PARC

- Permettre au **monde associatif**, en recherche constante d'espaces pour ces activités, d'accéder au Parc des Expositions.
- Penser l'**offre en complémentarité des équipements déjà présents sur le site et dans le quartier**.
- **Accueillir les clubs et équipes sportifs** permettrait de mieux articuler le Parc avec les infrastructures environnantes telles que la Plaine des sports Colette Besson ou le Stade Matmut Atlantique.
- L'enjeu est de faire du Parc des Expositions un **véritable espace de la ville**, accessible et vivant au quotidien, et non uniquement un ¹⁸ lieu d'événements ponctuels.

DÉFINITION FOOD COURT

Traduit par « **aire de restauration** », il s'agit d'un espace collectif qui se compose de plusieurs stands de restauration. Les clients peuvent acheter leur nourriture à différents stands et consommer sur place dans une zone de restauration commune.